

Département de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 21 septembre 2023

Date de convocation : 12 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 21 septembre à seize heures, le Conseil d'Administration s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN, Vice-Présidente.

Présents : Bénédicte GARDIN - Magali LOISEAU - Odile PINEAU - Florence DE CHABOT - Marie-Annick MENANTEAU - Marie-Thérèse ABINAL - Christophe VILLENEUVE - Alain CHENOIR - Valérie VERDON - Laydie PASQUIER - Françoise PINEAU - Alexandra BEAUNE - Christelle BOURMAULT

Excusés/Pouvoirs :

Christophe HOGARD donne pouvoir à Bénédicte GARDIN
Jean-Louis LAUNAY donne pouvoir à Valérie VERDON
Amélie PASQUIER donne pouvoir à Laydie PASQUIER
Marie-Françoise RAUTURIER donne pouvoir à Marie-Annick MENANTEAU
Franck GAUTHIER - Sabine LOIZEAU - Jean-Michel LUMEAU - Angélique RICHARD - Elodie BRANGER - Marie VILLENEUVE

Nombre d'administrateurs en exercice : 23

Nombre d'administrateurs présents : 13

Nombre d'administrateurs votants : 17

Secrétaire de séance : Florence DE CHABOT

• **04 – DECISION MODIFICATIVE N°2** – Rapporteur : Odile PINEAU

M. le Président expose au Conseil d'Administration que certains crédits prévus au budget 2023 doivent donner lieu à un ajustement. Il est donc nécessaire d'effectuer un virement de crédits.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1612-11,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n° 04 du Conseil d'Administration du 23 mars 2023 relative à l'adoption du budget primitif 2023,

Vu la délibération n°05 du Conseil d'Administration du 23 mars 2023 relative à l'adoption de la décision modificative n°1,



Département de la Vendée

Madame la Présidente propose au Conseil d'Administration de bien vouloir :
- approuver le projet de décision modificative n° 2 de l'exercice 2023 comme suit,

BUDGET CIAS Section d'investissement

Imputation		OBJET	Montant
Fonction	Nature		
		Dépenses	
02	2184	MOBILIER MAISON DES INTERNES RUE DU TOURNIQUET	4 000,00
02	2313	TRAVAUX MAISON DES INTERNES RUE DU TOURNIQUET	-4 000,00
		Sous-total mouvements réels	0,00
		Total Dépenses	0,00

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le Conseil d'Administration adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Florence DE CHABOT,
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Bénédicte GARDIN,
Vice-Présidente



Publié électroniquement le : **02 OCT. 2023**
Transmis en Préfecture le : **02 OCT. 2023**

